

GLENCORE- FONDERIE HORNE

COMPTE RENDU – RENCONTRE DE PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION PRÉLIMINAIRE

9 décembre 2019

INFORMATIONS SUR LA RENCONTRE			
DATE	9 décembre 2019		
HEURE	19 h 00 – 22 h 15		
ENDROIT	Hôtel Albert, Salle Raglan, 84, Avenue Principale, Rouyn-Noranda		
PARTICIPANTS			
	✓ 18 participants		
FONDERIE HORNE			
PARTICIPANTS	 ✓ Mme Cindy Caouette, Conseillère en communication et relations avec la communauté ✓ M. Pierre-Philippe Dupont, Directeur du développement durable 		
	✓ M. Guillaume Dion, Surintendant projets majeurs		
TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ			
	✓ Mme Véronique Lévis, Animatrice		
	✓ Mme Caroline Bergeron, Rapporteuse		
OBJECTIFS	Présenter le plan d'action préliminaire de la Fonderie Horne		
	1. Mot de bienvenue	4. Suivis	
SUJETS	2. Tour de table	5. Fonderie Horne – Plan d'action	
DISCUTÉS	3. Approbations de l'ordre du jour	préliminaire	
	et des Comptes rendus	6. Prochaines réunions	

DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

Le présent compte rendu se veut non-nominatif afin de préserver la liberté de parole des participants. Dans un souci de respect pour les participants, tous les échanges ont été formulés au masculin. Les interventions ont été consignées dans la section durant laquelle elles ont été adressées.

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Véronique Lévis de Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) souhaite la bienvenue à tous les participants (voir Annexe 1) et les remercie de s'être déplacés. Elle débute la rencontre en informant les participants qu'elle assurera l'animation, en remplacement de M. Grondin, qui n'a pu se présenter ce soir en raison des conditions météo.

2. TOUR DE TABLE

Étant donné la présence de nouveaux participants, Mme Lévis invite chaque personne à se présenter, à tour de rôle, par le biais d'un tour de table.

Les représentants de la Fonderie Horne (ci-après Fonderie) M. Pierre-Philippe Dupont, Directeur du développement durable, M. Guillaume Dion, Surintendant projets majeurs et Cindy Caouette, Conseillère en communication et relations avec le milieu se présentent également.

3. APPROBATIONS

Mme Lévis procède ensuite à l'approbation des documents par les participants :

- Ordre du jour;
- Compte rendu du 10 octobre 2019;
- Compte rendu du 5 novembre 2019;

Elle demande aux participants s'ils sont d'accord avec les modifications proposées.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q&I1	
Un participant indique qu'il n'a pas vu les versions corrigées des comptes rendus des dernières rencontres.	Mme Bergeron explique que la procédure méritait d'être clarifiée et qu'avec les rencontres très rapprochées, les participants avaient jusqu'à jeudi dernier pour émettre leurs commentaires sur les deux comptes rendus, ils n'ont donc pas reçu les versions corrigées. Elle explique les corrections apportées aux participants: Pour le compte rendu du 10 octobre, le CREAT a précisé qu'il n'avait pas demandé à plusieurs reprises de participer à l'ancien

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
	Comité, mais bien qu'il l'eût demandé, cette information a été rectifiée (Q & I 11); Pour le compte rendu du 5 novembre, un participant a manifesté son désir à ce que son intervention soit mieux détaillée. Selon les indications du participant, les détails ont été ajoutés (Q & I 14).
0012	

Q & I 2

Un participant aimerait que les versions des comptes rendus soient envoyées en version Word pour faciliter les commentaires.

Mme Lévis demande aux participants s'ils ont des commentaires ou des questions. Les participants répondent par la négative. L'ordre du jour et les comptes rendus du 10 octobre et du 5 novembre sont adoptés.

Observateurs

Mme Lévis indique que des demandes ont été soumises afin que des observateurs assistent à la rencontre du Comité. Elle mentionne qu'il est important que ces demandes soient faites à l'avance auprès de Mme Caouette ou Mme Bergeron.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES	
Q & I 3		
M. Dupont indique qu'il serait préférable que la gestion des demandes passe par Mme Bergeron uniquement.	Mme Lévis précise que le canal officiel pour les demandes de participations des observateurs est Mme Bergeron.	
Q&14		
Un participant aimerait savoir si toutes les demandes de participation d'observateurs sont acceptées de manière automatique.	Mme Lévis indique que les membres doivent en être avisés et qu'ils doivent le mentionner s'ils s'opposent à la participation d'un observateur. Cependant, il est possible que des demandes soient refusées si elles sont trop à la dernière minute.	
Q&15		
Un participant indique qu'il n'a pas reçu d'avis à l'effet qu'un observateur de la Direction de la santé publique (DSP) serait présent ce soir et qu'il a reçu ce matin la demande de participation de deux observateurs.	Mme Bergeron indique que la participation de l'observateur de la DSP a été mentionnée lors de l'envoi de l'ordre du jour la semaine dernière. Pour l'envoi de ce matin, des demandes de participation ont été reçues la journée même.	

Nouvelle demande de participation

Mme Lévis indique aux participants qu'un citoyen a manifesté son intérêt à faire partie du Comité et à s'impliquer. Il est résident de Rouyn-Noranda, mais pas du Quartier Notre-Dame (ci-après QND). Suite à cette demande, Transfert a indiqué à ce citoyen que sa demande serait soumise au Comité de liaison (ci-après le Comité) pour approbation.

Mme Lévis demande donc aux participants s'ils sont ouverts à l'idée qu'un citoyen d'un autre quartier puisse faire partie du Comité ou s'ils préféreraient que les sièges citoyens soient occupés exclusivement par des citoyens du QND.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS

RÉPONSES

Q & I 6

Un participant exprime son accord à ouvrir la participation à des citoyens d'autres quartiers de Rouyn-Noranda.

Q & 17

Un participant indique qu'il serait préférable que les citoyens membres proviennent du QND.

Q & I 8

Mme Bergeron indique que lors de la dernière rencontre concernant les statuts, les participants ont fait connaître leur désir d'augmenter le nombre de sièges citoyens à 11. Huit de ces sièges sont déjà comblés actuellement.

Q&19

Un participant mentionne qu'il est d'accord à ce qu'il y ait plus de citoyens qui fassent partie du Comité, puisque le nombre maximal de sièges occupés n'est pas atteint.

Q & I 10

Un participant indique qu'il préfèrerait que les citoyens qui font partie du Comité résident dans le QND.

Q & I 11

Un participant indique que dans un souci d'assurer la plus grande participation citoyenne possible, il serait judicieux de permettre à des citoyens d'autres quartiers de pouvoir faire partie du Comité, pourvu que la majorité des sièges citoyens soient occupés par des citoyens du QND.

Q & I 12

Un participant aimerait que les résidents d'autres quartiers que celui du QND puissent également avoir l'opportunité de participer au Comité. Les préoccupations des citoyens s'étendent bien audelà du QND, même les citoyens de quartiers plus éloignés peuvent être concernés.

Mme Lévis rappelle aux participants qu'ils doivent se questionner sur l'objectif visé par le Comité lorsqu'ils se pencheront sur la décision d'inclure ou non des citoyens d'autres quartiers.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS RÉPONSES Q & I 13 Mme Lévis indique que cette proposition est assez Un participant partage sa vision que le Comité ne devrait pas fonctionner en vase clos et il croit que inclusive et demande aux participants s'ils sont si la majorité des membres citoyens proviennent d'accord à ce que le Comité soit ouvert aux de QND, d'autres citoyens devraient idéalement citoyens des autres quartiers, en maintenant une majorité de citoyens du QND. pouvoir y participer. Q & I 14 Les participants répondent que oui. Q & I 15 Mme Lévis explique que selon son expérience, il est préférable de privilégier la prise de décision par consensus. C'est également ce qu'elle avait compris en lisant les Statuts du Comité avant la rencontre de ce soir. Elle demande l'avis de Mme Un participant manifeste son désir de procéder à Bergeron sur ce point. un vote pour prendre une décision étant donné que les opinions divergent. Mme Bergeron indique que selon ce dont elle se souvient de la dernière rencontre, il avait été décidé par les membres que les décisions se feraient par consensus. Q & I 16 Mme Lévis rajoute que lors de la prise de décisions par consensus, si des participants ne sont pas d'accord, les discussions peuvent alors être poursuivies. De nouveaux compromis peuvent alors être faits pour trouver une solution satisfaisante pour tous. Le fait de procéder par un vote peut laisser des participants insatisfaits des décisions précises par la majorité. L'important est de trouver un équilibre pour que tous les membres soient satisfaits. Elle rajoute que si tous les membres sont d'accord, la proposition serait d'accepter la participation de citoyens d'autres quartiers, tout en conservant une majorité de citoyens du QND. Q & I 17 Mme Lévis ajoute que les discussions peuvent être Un participant indique qu'il y a déjà sept membres poursuivies pour déterminer une solution citoyens. acceptable pour tous, même si celle-ci n'est pas

idéale pour certains.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 18	
Un participant manifeste son incompréhension quant au fait d'accepter une option qui n'est pas idéale.	M. Dupont mentionne qu'il ne faut pas oublier que la refonte du Comité, à l'initiative de la Fonderie, ne visait pas seulement l'enjeu des émissions atmosphériques, mais visait également le traitement d'enjeux de proximité comme le bruit, la circulation routière et le stationnement. Il comprend mal comment des enjeux de proximité pourraient être traités par des citoyens de quartiers éloignés.
	Mme Lévis ajoute que c'est un très bon point, il faut garder en tête les objectifs poursuivis par le Comité.
Q & I 19	
Un participant ajoute que la prise de décision nécessite parfois de recourir à un vote et que le présent Comité n'est pas un Comité de Transfert et que ce sont les citoyens qui doivent décider. Il avait déjà fait mention de son désir que les décisions du Comité soient prises par vote et que M. Craft avait indiqué qu'ils reviendraient sur le sujet plus tard.	Mme Lévis répond qu'il faut voir comment le Comité veut fonctionner maintenant et non comment il fonctionnait avant.
Q & I 20	
Un participant indique que la prise de décision par consensus mène à très peu de décisions.	Mme Lévis explique qu'il serait préférable de ne pas prendre de décisions qui porterait préjudice ou qui ne soit pas acceptable pour une personne. Elle indique également que dans les rencontres des autres Comités dans lesquelles elle a participé, les décisions prises par consensus permettent l'avancement des travaux.
	Mme Lévis demande aux participants s'ils veulent rouvrir les statuts afin de revenir sur le mode décisionnel du Comité.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS RÉPONSES Q & I 21

Un participant indique qu'il aimerait y revenir lors d'une prochaine réunion.

Mme Lévis demande aux participants s'ils préfèreraient revenir sur la participation de citoyens d'autres quartiers lors de la prochaine rencontre. Les participants conviennent qu'ils sont d'accord avec la proposition énoncée précédemment et qu'il n'y a pas lieu d'y revenir.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES	
Q & I 22		
Un participant aimerait revenir sur le sujet des observateurs, il indique qu'il n'a pas été avisé à l'avance qu'il y aurait des observateurs.	Mme Lévis indique que les demandes de participation d'observateurs devront être faites à l'avance et que les participants auront l'occasion de manifester leur désaccord par courriel ¹ .	
Q & I 23		
Un des participants citoyens invité comme observateurs aimerait faire partie du Comité.	Les membres sont d'accord ² .	
Q & I 24		
Un participant mentionne également que le membre observateur de la Ville qui n'a pas pu se présenter ce soir voudrait soumettre sa candidature pour faire partie du Comité comme membre.	Les membres sont d'accord ³ .	
Q & I 25		
Un participant aimerait revenir sur sa demande de la dernière rencontre à l'effet que les adresses courriel soient visibles lors des envois de la documentation.	Mme Lévis aimerait connaître les motivations des participants à avoir les adresses des autres membres.	

¹ Lors de la prochaine demande de participation d'observateurs, un énoncé plus clair accompagnera la demande à l'effet que les participants peuvent manifester leur désaccord.

² Frédéric Pronovost a été ajouté à la liste des membres citoyens.

³ François Chevalier a été ajouté à la liste des membres pour le milieu municipal.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 26	
Un participant indique qu'il aimerait pouvoir communiquer avec les autres membres du Comité et indique que lors de la dernière rencontre tous les participants étaient d'accord, mais que le point devait être abordé de nouveau avec ceux qui étaient absents le 5 novembre.	Mme Bergeron indique que c'était effectivement le cas.
	Mme Lévis demande aux participants qui étaient absents lors de la dernière rencontre s'ils sont à l'aise à diffuser leur courriel aux autres lors des envois.
Q & I 27	

Les participants indiquent que oui, ils n'y voient pas d'inconvénients.

4. SUIVIS

Site internet du Comité

Mme Lévis explique aux participants que le site internet du Comité a été mis en ligne vendredi dernier et qu'il est désormais fonctionnel. Les comptes rendus des deux dernières rencontres seront mis en ligne sous peu.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES	
Q & I 28		
Est-ce qu'il serait possible d'avoir l'adresse du site internet?	Mme Lévis indique que l'adresse est affichée sur le tableau. Elle indique que celle-ci sera incluse au compte rendu et l'épelle pour les participants intéressés à l'avoir tout de suite. Elle ajoute que le canal de communication pour les modifications et/ou bonifications est Mme Bergeron ⁴ .	
Q & I 29		
Un participant demande qui gère le site internet du Comité	Mme Lévis indique que c'est Transfert.	

⁴ Voici le lien pour le site internet du Comité de liaison de la Fonderie Horne : https://comiteliaison-fh.ca/
Un courriel a été envoyé aux participants le 12 décembre avec le lien pour le site internet.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 30	
Le participant demande comment en est-on venu à prendre cette décision.	Mme Caouette indique que lors de la dernière rencontre, le mandat n'avait pas été octroyé à Transfert, mais que suite aux discussions avec les participants et l'urgence de cette demande, le mandat leur a été octroyé depuis. Tout cela s'est fait rapidement afin de rendre le site disponible et fonctionnel le plus tôt possible.

Relance du Comité ARET

Mme Lévis indique que tel que mentionné à la dernière rencontre, à la suggestion des membres à ce que le Comité ARET soit impliqué dans le Comité de liaison, M. Grondin les a contactés à nouveau. La réponse du Comité ARET était à l'effet que malheureusement leurs efforts s'orientaient vers d'autres priorités pour le moment, mais qu'ils désirent suivre de près les travaux du Comité et relaierait, au besoin, les informations dans leur réseau de contacts.

Localisation des stations d'échantillonnage

Mme Lévis invite Mme Caouette à présenter la carte de localisation des stations d'échantillonnage (disponible dans la présentation en Annexe).

Mme Caouette présente la carte aux participants et mentionne qu'il y a deux types de stations d'échantillonnage, les stations appartenant à la Fonderie (en mauve) et les stations appartenant au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) (en jaune).

Elle ajoute que pour les stations d'échantillonnage de la Fonderie, l'échantillonnage est effectué une fois tous les trois jours, sur une période de 24 heures. Lorsque l'échantillonnage est complété, le technicien retire le filtre de l'appareil et celui-ci est alors analysé.

M. Dupont précise que ce type d'échantillonnage est qualifié de « gros volume » ou « Hi-Vol » et qu'il ne permet pas d'obtenir des données en temps réel puisque les filtres doivent d'abord être analysés avant d'obtenir le résultat.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 31	
Un participant demande si le même protocole est utilisé pour les stations d'échantillonnage de la Fonderie et ceux du ministère.	M. Dupont répond que oui. La séquence d'échantillonnage est prévue et débute normalement en janvier.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES	
Q & I 32		
Un participant demande si les échantillons permettent de donner des résultats distincts pour les PM 2,5 ⁵ ou si les résultats représentent les particules totales.	M. Dupont répond que selon lui, les résultats sont pour les particules totales uniquement.	
Q & I 33		
Le participant ajoute que cela ne fait pas une grosse différence.	M. Dupont ajoute qu'en effet, selon lui, les poussières totales sont composées d'environ 80 % des particules 2,5.	
Q & I 34		
Un participant aimerait que la carte des stations d'échantillonnage soit disponible sur le site du Comité.	Mme Bergeron indique que la carte sera disponible dans la présentation PowerPoint jointe au compte rendu, si la Fonderie prévoit rendre disponible cette information.	
	M. Dupont affirme qu'il n'y a pas de problème à rendre disponible la localisation des stations d'échantillonnage.	
Q & I 35		
Le participant indique qu'il serait préférable de mettre la carte sur le site, en plus de la présentation incluse au compte rendu. L'information serait plus accessible.	Mme Lévis confirme que c'est noté.	
Q & I 36		
Le participant aimerait que les données soient également publiques.	Mme Caouette indique qu'il n'y a pas de problème à mettre la carte sur le site, mais que des vérifications et approbations devront être obtenues avant de déterminer si les données pourront y figurer.	
Q & I 37		
Un participant aimerait avoir davantage d'information sur les stations.	M. Dupont explique que les stations de la Fonderie (en mauve) sont des jarres à poussière, qui ressemblent à des pots Masson, qui collectent les retombées atmosphériques.	

⁵ PM 2.5 : Particules d'un diamètre inférieur à 2.5 microns

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES	
Q & I 38		
Un participant ajoute que les jarres à poussières sont un type d'échantillonnage passif, qui donne une bonne idée des poussières qui s'accumulent au sol.		
Q & I 39		
Un participant demande si les données de ces stations sont disponibles.	M. Dupont explique que ces données sont celles de la Fonderie, qu'elles ne sont pas disponibles présentement, mais qu'il ne voit pas d'inconvénients à ce qu'elles soient partagées éventuellement.	
Q & I 40		
Un participant demande si les résultats des échantillonnages de l'air et des sols pourront être disponibles lors de la prochaine rencontre.	M. Dupont explique que les données pour l'air sont calculées selon les retombées de poussières et que s'il y a présence de plomb et d'arsenic, les résultats sont obtenus par les échantillonnages passifs.	
Q & I 41		
Un participant demande ce qui contamine les sols.	M. Dupont explique qu'une partie des retombées de poussières se retrouvent dans les sols. Il ajoute qu'il n'y a pas de corrélation directe entre les retombées de poussières et ce qui se retrouve dans les sols, car d'autres facteurs sont aussi à considérer comme l'emportement des poussières par le vent.	
Q & I 42		
Un participant ajoute qu'il y a également d'autres facteurs naturels comme la lixiviation qui modifient les résultats des sols.	Mme Lévis demande quelles sont les autres sources de contamination qui peuvent être retrouvées au sol, en plus des retombées de poussières de la Fonderie (dans les jarres à poussières).	
Q & I 43		
M. Dupont répond que d'autres facteurs peuvent influencer les résultats comme le pollen ou les particules émises lors du chauffage au bois.		
Q & I 44		
Un participant demande si des échantillons sont prélevés dans les sols.	M. Dupont répond qu'il y a présentement un programme d'échantillonnage des sols en cours avec la Direction de la santé publique.	
Q & I 45		
Un participant demande si ce sont les échantillonnages qu'ils prennent sur les pelouses.	M. Dupont explique que oui, cela était déjà prévu dans le plan d'action en cours.	

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES	
Q & I 46		
Un participant demande s'il est possible de pouvoir consulter les données d'échantillonnage des sols prélevés dans le cadre de ce programme.	Mme Caouette propose que le protocole d'échantillonnage soit présenté lors de la prochaine rencontre.	
Q & I 47		
Un participant explique que le QND a été échantillonné de manière très détaillée au cours des 40 dernières années.	Mme Lévis explique qu'en effet, il y a beaucoup de données disponibles et qu'il faudra y aller une étape à la fois. La proposition est notée, mais les membres devront décider dans quel ordre de priorité ils voudraient traiter des sujets.	
Q & I 48		
Un participant indique que dans les points de suivi de la dernière rencontre, il était indiqué que les participants devaient se trouver un substitut.	Mme Lévis invite les participants qui ont un substitut à transmettre ses coordonnées à Mme Bergeron à la fin de la rencontre ou par courriel ultérieurement.	

5. PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION PRÉLIMINAIRE

Mme Lévis invite M. Dupont à présenter le Plan d'action préliminaire qui sera déposé au MELCC le 15 décembre prochain.

M. Dupont explique que le MELCC a demandé à la Fonderie, le 15 octobre dernier, de présenter un Plan d'action comprenant des mesures immédiates et à long terme, à la suite de l'étude de biosurveillance réalisée en 2018, dont les résultats ont été dévoilés à l'automne 2019. Il aurait aimé que le Comité puisse être impliqué davantage dans l'élaboration des mesures à inclure au Plan, mais le court délai dont la Fonderie disposait pour présenter le Plan d'action rendait l'exercice difficile. Il explique que les participants ont donc une présentation privilégiée du Plan d'action et que certains aspects présentés pourraient être bonifiés, à la suite des discussions avec le Comité.

M. Dupont présente les grandes lignes du plan d'action, qui couvrira quatre grands axes :

- Projets visant une réduction de l'exposition;
- Projets visant une réduction à la source;
- Projets court terme;
- Projets long terme.

Il explique également que trois projets majeurs sont au cœur du plan d'action, en plus d'autres projets davantage liés aux opérations et à l'entreposage du concentré, qui feront également partie du plan :

- Projet VELOX/PHENIX
- Projet de zone de transition

Projet de restauration volontaire des terrains et biosurveillance

M. Dupont explique, en cours de présentation, que sur les diapositives, il est mentionné « Privilégié et confidentiel ». L'information diffusée lors de cette rencontre, se veut une primeur du Plan d'action qui sera déposé au MELCC et qu'il contient des données sensibles, par conséquent le PowerPoint ne pourra être joint au compte rendu. De plus, il explique que toutes les informations présentées en lien avec le Projet VELOX/PHENIX sont hautement confidentielles en raison de leur nature et relèvent du secret industriel.

*** Les éléments présentés et les interventions des participants concernant le Projet VELOX/PHENIX ont par conséquent été volontairement omises du présent compte rendu. Les interventions concernant les autres aspects du Plan d'action préliminaire ont été conservées, mais leur diffusion ne pourra se faire avant le dépôt officiel du Plan à Benoit Charrette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 49	
Un participant aimerait comprendre davantage les chiffres concernant les exigences réglementaires d'émissions d'arsenic.	M. Dupont explique que la norme d'émission d'arsenic au Québec, qui est prévue dans le Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère est de 3 nanogrammes par mètre cube (ng/m³). Il indique que la Fonderie n'est pas la seule installation à avoir une attestation d'assainissement lui permettant d'émettre plus que la norme québécoise. Il ajoute que les cibles progressives prévues dans le Plan d'action en cours sont respectées, même si elles sont plus élevées que la norme et que ce sont davantage les aspects concernant la santé des gens qui devraient être priorisés.
Q & I 50	
Un participant se questionne sur le Plan d'action dont M. Dupont fait référence.	M. Dupont explique que la Fonderie avait déjà entamé la mise en œuvre d'un Plan d'action, dont certaines actions étaient toujours en cours. Un nouveau Plan d'action devait débuter en 2021. Le Plan d'action demandé par le ministre de l'Environnement, M.Charrette est donc un Plan d'action intermédiaire qui s'insérera entre le plan d'action en cours et celui à venir dans le cadre de la prochaine attestation d'assainissement.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 51	
Un participant demande si des gains ont été observés au niveau de l'emportement éolien suite aux mesures mises en place.	M. Dupont explique que des réductions sont espérées, mais qu'il n'est pas encore possible de conclure quant à l'efficacité des mesures mises en place.
Q & I 52	
Un participant demande à quel moment il sera possible de déterminer l'efficacité des mesures mises en place.	M. Dupont explique que des tendances à long terme devront être analysées pour établir l'efficacité. Plusieurs facteurs sont à considérer quant à l'interprétation des résultats, notamment au niveau de la direction des vents.
Q & I 53	
Un participant demande des précisions quant aux pourcentages de réduction anticipés.	M. Dupont explique que les pourcentages de réduction sont calculés selon le 100 %, et le pourcentage de réduction d'une action peut varier en fonction des autres mesures de réduction mises en place.
Q & I 54	
Un participant demande si des modélisations ont été effectuées.	M. Dupont répond que oui, mais les modélisations effectuées ont un degré d'imprécision assez élevé. Il explique que le processus normal se fait dans le cadre du renouvellement de l'attestation d'assainissement, dans lequel un Plan d'action doit être mis en œuvre, ensuite une caractérisation et une modélisation sont effectuées. Le Plan d'action subséquent est alors développé, selon les résultats obtenus.
Q & I 55	
Un participant demande si cela correspond aux trois dômes présentés lors de la rencontre d'octobre (en faisant référence au projet de bétonnage de la surface de l'aire de réception des concentrés de cuivre).	M. Dupont répond que non, les actions relatives aux trois dômes ont déjà été réalisées.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 56	
Un participant s'informe sur l'avancement du plan de collecte des gaz aux anodes, en 2019.	M. Dupont indique qu'il s'agissait de la dernière étape du Plan d'action en cours et que la prochaine étape est la caractérisation et modélisation pour le prochain plan.

Début de la présentation confidentielle du Projet VELOX/PHENIX par M. Dion, responsable du Projet.

En somme, il s'agit d'un Projet à long terme :

- Nécessitant un investissement de 170 millions \$;
- Visant à moderniser les équipements et à faciliter la capture des gaz;
- Pouvant permettre une réduction des émissions pouvant varier de 10 à 30 %.

Voyant que le temps file, Mme Lévis demande aux participants s'ils désirent poursuivre la rencontre audelà de 21 heures et s'ils aimeraient avoir une pause. Les participants répondent qu'ils préfèrent continuer et ne pas prendre de pause.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 57	
Un participant aimerait avoir des précisions au sujet de l'aspect confidentiel de la présentation	M. Dupont explique que l'objectif est que le Plan d'action soit connu et qu'à la suite du dépôt au ministre de l'Environnement, M. Charrette, la Fonderie prévoit en exposer les grandes lignes. Il demande cependant aux participants de faire preuve de prudence quant à l'information dont ils disposent concernant le Plan d'action, jusqu'au 15 décembre.
Q & I 58	
Mme Lévis demande si un plan de diffusion est prévu à la suite du dépôt du Plan d'action préliminaire.	M. Dupont explique qu'une mêlée de presse sera tenue à la suite du dépôt.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 59	
Un participant demande quels aspects de la présentation sont couverts par le secret industriel.	M. Dupont explique que tous les éléments du Projet VELOX/PHENIX sont couverts par le secret industriel en raison du caractère innovant de ce projet, qui pourrait avoir un effet néfaste sur la compétitivité de l'entreprise, si des détails venaient à être révélés.
	Mme Lévis demande aux participants s'ils sont à l'aise avec ces explications relatives aux aspects confidentiels.
Q & I 60	
Les participants répondent que oui.	

M. Dupont présente ensuite le projet de restauration des sols sur une base volontaire, qui consiste en une approche de réduction de l'exposition des citoyens. Il explique qu'il s'agit d'un programme volontaire qui s'adressera, de façon prioritaire, aux familles du QND ayant des enfants de six ans et moins. Les sols échantillonnés dépassant 30 parties par million (ppm) seront automatiquement restaurés dans la même année si les propriétaires en font la demande. Le programme sera accompagné d'une étude de biosurveillance afin d'évaluer les impacts de la restauration.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES	
Q & I 61		
Un participant demande si l'étude de biosurveillance sera effectuée uniquement sur les enfants.	M. Dupont répond que l'ensemble des occupants sont ciblés, lorsqu'un enfant de six ans et moins réside à cet endroit.	
Q & I 62		
Un participant demande si les lieux fréquentés par les enfants comme les garderies ou les écoles feront l'objet d'un suivi.	M. Dupont indique que oui.	

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 63	
Un participant demande si des résultats sont déjà disponibles.	Mme Caouette indique qu'ils en sont encore au premier protocole.
Q & I 64	
Un participant demande s'il pouvait être possible d'avoir un résumé sur une page de ce programme afin de répondre aux questions des parents.	M. Dupont explique que le Plan sera déposé le 15 décembre, mais qu'il y aura probablement un délai d'étude par le Comité interministériel et que le dépôt du plan ne sera pas nécessairement accepté. Il n'est donc pas possible pour le moment de diffuser ces informations.
Q & I 65	
Un participant se demande qui sera responsable d'évaluer l'efficacité de ce programme.	M. Dupont explique que cette évaluation se fera conjointement avec les autorités.
Q & I 66	
Un participant indique que des difficultés pourraient être rencontrées afin d'identifier les familles nouvellement arrivées dans le quartier.	Mme Lévis indique qu'elle prend cette préoccupation en note et qu'elle pourra fournir des exemples lors de la prochaine rencontre afin d'identifier facilement ces nouveaux arrivants.
Q & I 67	
Un participant demande pourquoi la restauration ne se fait pas systématiquement à 30 ppm.	M. Dupont explique que les études effectuées à ce jour n'ont pas démontré de gain significatif à abaisser la restauration en dessous de 100 ppm.
Q & I 68	
Un participant demande quels sont les experts qui ont réalisé ces études et a demandé à voir ces expertises.	M. Dupont explique que ce sont des toxicologues réputés et spécialisés dans ce domaine.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES	
Q & I 69		
Un participant explique que le programme déjà en place visait une restauration systématique en dessous de 100 ppm et que la restauration à 30 ppm est une autre étape.	M. Dupont complète en expliquant que le programme de restauration systématique à 100 ppm continue à s'appliquer et que le nouveau programme de restauration ciblée à 30 ppm est un ajout au programme déjà existant.	
Q & I 70		
Un participant demande si beaucoup de gens ont eu recours au programme.	M. Dupont explique que le programme déjà en place était systématique, mais que le seuil de restauration était fixé à 100 ppm. Il explique qu'en raison du niveau de complexité du programme, celui-ci pourrait faire l'objet d'une prochaine rencontre.	

M. Dupont présente ensuite le Projet de zone de transition. Il explique que ce projet vise également une réduction de l'exposition. Le stationnement de la Fonderie serait amélioré en augmentant la distance entre la Fonderie et les résidences. Ce projet impliquerait donc le rachat de certaines maisons. La firme responsable de ce projet a également présenté d'autres options. Une option de verdissement pourrait également être possible et le Comité pourrait se pencher là-dessus.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q&I71	
Un participant explique que le nouveau membre du secteur municipal pourra amener un apport en rassemblant l'ensemble des services municipaux pouvant être concernés par le verdissement.	Mme Lévis indique qu'en effet, une fois la proposition de Plan plus complète, il pourrait être possible d'en discuter.
Q & I 72	
Le participant indique que cette personne pourra alors répondre aux questions du Comité.	

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 73	
Un participant demande si un mur sera construit.	M. Dupont indique que plusieurs options peuvent être considérées, le design final n'est pas encore déterminé. S'il le désire, le Comité pourrait s'impliquer dans ce projet.
Q & I 74	
Un participant indique qu'il trouve ce projet intéressant, mais que dans un souci d'éviter les inondations dans le quartier, des options de surfaces perméables pourraient être considérées, par exemple de l'herbe avec un grillage au-dessus.	M. Dupont explique que la gestion de l'eau sera effectivement considérée, dans l'élaboration de ce projet. Cependant, ce type de revêtement pourrait rendre difficile le nettoyage par le camion d'aspiration.
	Mme Lévis demande aux participants s'ils sont intéressés par ce projet et s'ils désirent que cela fasse l'objet d'une rencontre.
Q & I 75	
Un participant désire connaître les effets bénéfiques pour les citoyens.	Mme Lévis indique qu'il s'agit d'un projet dans lequel le Comité peut s'impliquer et où des gains peuvent être possibles au niveau du bruit, des poussières ainsi que de l'impact visuel.
	M. Dupont indique qu'il s'agit en effet d'un projet visant à réduire l'exposition et non à réduire à la source. Les bénéfices concerneront surtout les résidents qui habitent près de la Fonderie.
Q&176	
Mme Lévis ajoute qu'en effet, ce type de projet ne vise pas une réduction à la source. Elle demande	

aux participants si elle comprend bien que leur intérêt est plus fort pour la priorisation des projets

visant une réduction à la source et ils indiquent que oui.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 77	
Un participant indique qu'avec les maisons déjà vides dans le QND, une rencontre a été tenue entre la Ville et la Sûreté du Québec (SQ) afin de prévenir les occupations illégales des bâtiments.	Mme Caouette indique qu'un agent de sécurité de la Fonderie assure déjà une tournée de surveillance en vue de prévenir ce type d'activité.
Q & I 78	
Un participant demande si dans un objectif de réduction à la source, il pouvait être possible d'avoir un contrôle en amont, en choisissant le type de matières traitées.	 M. Dupont indique que oui c'est possible, mais cela compromettrait également la rentabilité de l'entreprise. Il explique que trois types de matières sont traitées à la Fonderie : Le concentré vert, contenant très peu de sous-produits; Le concentré complexe, contenant plusieurs types de métaux, le plus rentable, mais aussi celui qui contient le plus de sous-produits; Les matériaux recyclés.
Q & I 79	
Mme Lévis demande s'il y a des ajouts d'arsenic dans le procédé.	M. Dupont répond que non. Il indique que cela s'est déjà fait dans le passé. Il explique aussi que le procédé de fabrication d'anodes de cuivre ne peut se faire sans arsenic, mais que celui-ci n'est pas ajouté volontairement.
Q & I 80	
Un participant aimerait connaître les proportions de chacune de ces matières, particulièrement celle du concentré complexe.	M. Dupont indique que ces proportions ne sont pas stables, elles peuvent varier. Il explique qu'en raison de la situation géographique, la Fonderie est loin des marchés et nécessite un apport en concentrés complexes.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES	
Q & I 81		
Un participant aimerait savoir jusqu'à combien il est possible d'abaisser l'approvisionnement en concentrés complexes, tout en maintenant la rentabilité de l'entreprise.	M. Dupont indique que des investissements importants sont effectués actuellement, mais que ceux-ci sont tributaires au maintien d'une certaine rentabilité.	
Q & I 82		
Mme Lévis valide sa compréhension en indiquant qu'il n'y a donc pas de marge de manœuvre pour contrôler les intrants au procédé, comme la proportion de concentrés complexes	M. Dupont indique que les efforts doivent être orientés vers la captation de l'arsenic. Il explique que l'apport en matières recyclées pourrait être augmenté, mais que ce type de matière augmente la chaleur produite et attaque les équipements. De plus, la disponibilité de ces matières sur le marché est limitée.	

6. PROCHAINES RÉUNIONS

Mme Lévis remercie M. Dupont pour sa présentation. Elle explique que lors de la prochaine rencontre, le Plan d'action aura été déposé et qu'il sera alors possible d'approfondir davantage des sujets qui intéressent les participants.

Elle indique qu'un sondage sera envoyé aux participants via la plateforme DOODLE en vue de convenir de la date de la prochaine rencontre. Lors de cette rencontre, il pourra alors être possible de déterminer les sujets que les participants désirent aborder durant l'année.

Mme Lévis explique que l'élaboration d'un calendrier thématique permet d'orienter les discussions lors des rencontres et d'éviter de passer d'un sujet à l'autre sans aller dans le détail. L'élaboration d'un calendrier thématique arrimé avec les activités de la Fonderie au cours de l'année permettra ainsi de faciliter les suivis. Elle indique qu'il est également possible de prévoir plusieurs sujets au cours d'une même rencontre.

Mme Lévis partage aux participants les sujets d'intérêts qu'elle a notés, au cours de la rencontre :

- Qualité de l'air en général, incluant les protocoles d'échantillonnage;
- Contrôle de l'approvisionnement en matériaux (proportions et marge de manœuvre);
- Protocole d'échantillonnage des sols.

Mme Lévis explique qu'en approfondissant certains sujets, les participants seront ainsi en mesure de mieux comprendre et pouvoir participer activement aux discussions. Elle indique que la date de la prochaine rencontre prévue est en mars.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES		
Q & I 83			
	Mme Lévis indique qu'elle comprend.		
Un participant manifeste son désir d'avoir une rencontre plus rapprochée qu'en mars.	M. Dupont indique qu'en ce qui concerne le plan d'action, il risque de ne pas y avoir de nouveau avant le mois de mars ⁶ . Ce processus risque de prendre un certain temps.		
Q & I 84			
Un participant indique qu'un total de quatre rencontres est prévu pour la prochaine année, en plus d'une assemblée publique. Il aimerait également recevoir les communiqués de presse et indique que s'il y avait du nouveau dans certains dossiers, il aimerait être invité.	Mme Caouette indique que d'ici le mois de mars, ils devraient recevoir le rapport concernant le protocole d'échantillonnage des sols. Elle indique que le site internet peut également être utilisé comme canal de diffusion de l'information aux participants.		
Q & I 85			
Mme Lévis s'informe du moment prévu de la disponibilité des résultats d'échantillonnages des sols. M. Dupont indique que les résultats ont acheminés au Comité interministériel et sont en attente pour la suite.			
Q & I 86			
Un participant suggère que la prochaine rencontre se tienne au début février.			
Q & I 87			
Un participant suggère que la rencontre se tienne plutôt à la fin janvier.			
Q & I 88			
Un participant demande ce qui empêche de rendre les données disponibles.	M. Dupont indique que les résultats d'échantillonnage des sols ne font pas partie du Plan d'action et que celles-ci sont entre les mains du Comité interministériel. La Fonderie ignore, pour le moment, l'issue de l'utilisation de ces données par le Comité interministériel.		
Q & I 89			

Mme Lévis indique que la préparation des rencontres nécessite du temps, en vue de vulgariser et de rendre accessible l'information. Il peut s'avérer difficile de planifier une rencontre aussi rapprochée

qu'à la fin janvier, avec le congé des fêtes qui approche.

⁶ Suite à la rencontre, les précisions suivantes ont été partagées par le représentant du MELCC: « Le comité interministériel rend ses recommandations au ministre Charrette. Par la suite, M. Charrette rendra sa décision publique. »

QUESTIONS ET INTERVENTIONS

RÉPONSES

Q&I90

En ce qui concerne la diffusion de l'information, par exemple sur le terrain d'un particulier, un participant suggère de convenir sur la manière de diffuser l'information, lors de la prochaine rencontre.

Q&I91

Un participant suggère que l'information soit diffusée par bloc et non par adresse civique.

Mme Lévis indique qu'elle comprend que les participants désirent que la prochaine rencontre s'articule autour de l'échantillonnage des sols vulgarisés.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS

RÉPONSES

Q&192

Un participant se demande si les résultats de l'échantillonnage des sols comprennent aussi celui des ruelles ou si ceux-ci concernent uniquement les terrains des particuliers.

Mme Lévis indique que la prochaine rencontre sur l'échantillonnage des sols pourrait comprendre, notamment, les sujets suivants :

- La méthodologie utilisée dans le passé;
- Les résultats actuels, selon les données disponibles (incluant ou non les ruelles);
- Le processus d'échantillonnage avec les résultats;
- Le plan de diffusion.

Comme il y a beaucoup de matière à couvrir, elle demande aux participants s'ils désirent que ce sujet fasse l'objet de deux rencontres.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS

RÉPONSES

Q & I 93

Un participant indique qu'il préfèrerait qu'une seule rencontre soit prévue et qu'il pourrait être déterminé avec le Comité, lors de cette rencontre, si une autre rencontre s'avère nécessaire.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES		
Q & I 94			
Un participant désire revenir sur l'intervention de M. Dupont exposée précédemment à l'effet que la Fonderie aurait aimé que le Comité puisse être impliqué davantage dans l'élaboration du Plan d'action. Il indique également qu'il perçoit une certaine irritation de la part des intervenants de la Fonderie lorsque des questions sensibles leur sont adressées.	M. Dupont explique que ce n'est pas de l'irritation, mais que le climat de méfiance particulier de ce Comité est perceptible. Il partage son désir à ce que le niveau de confiance soit haussé en vue de favoriser l'efficacité du Comité. Il indique que les réponses aux demandes du Comité ne pourront pas toujours être favorables, mais qu'il est prêt à expliquer aux participants de manière à ce qu'ils comprennent bien ce qu'il est possible de faire et ce qui n'est pas possible et pourquoi.		
	Mme Lévis valide sa compréhension en indiquant que les divers scénarios pourraient être présentés aux participants et que les intervenants de la Fonderie puissent expliquer pourquoi ils ont pris telle ou telle décision.		
Q & I 95			
Un participant indique que cela serait apprécié.			
Q & I 96			
Un participant indique que le sentiment de méfiance du Comité émane du manque de transparence ressenti par la population.	M. Dupont demande au participant s'il a ressenti ce manque de transparence, au cours de la réunion.		
Q&197			
Le participant indique que ce sentiment du Comité au cours de la rencontre, de même qu'une certaine animosité.			

QUESTIONS ET INTERVENTIONS Q & I 98 Un participant partage son impression que les réponses sont détournées. Il comprend qu'il y a des informations à présenter, mais que lorsqu'ils posent des questions, la réponse est remise à plus tard. Mme Lévis partage son constat à l'effet que la relation de confiance devra être construite de la part des deux parties. Elle salue les interventions des participants en soulignant qu'il est nécessaire de nommer les malaises.

Q & I 99

M. Dupont indique qu'en effet la confiance devra être bâtie de part et d'autre. Il explique que l'entreprise était très refermée sur elle-même et que graduellement les dirigeants permettent une ouverture, mais qu'un changement drastique ne s'avère pas envisageable du jour au lendemain. Il explique également que parfois il ne peut fournir une réponse immédiate, car il doit valider la possibilité de diffusion de cette information et obtenir les autorisations requises de la part des dirigeants.

Q & I 100

Un participant indique qu'il s'attend à ce que les représentants de la Fonderie soient le plus honnêtes possible. Il partage son désir de faire partie d'un Comité qui peut faire une réelle différence en vue de faire avancer une cause et d'obtenir des résultats concrets.

Mme Lévis indique que cela peut parfois prendre du temps, mais qu'il faut faire confiance au processus. Le fait de rester centré sur les objectifs du Comité, d'établir un plan de travail clair, de discuter de thématiques vulgarisées permettra aux participants d'être informés et de participer activement à la démarche et d'en arriver à des résultats concrets.

Q & I 101

Un participant partage que selon les informations disponibles sur Wikipédia, l'entreprise Glencore n'a pas une très bonne réputation. Il sent malgré tout que des efforts sont faits, mais il rappelle qu'avant tout, l'objectif d'une entreprise est de faire des profits et qu'il est difficilement envisageable pour eux de diminuer la production pour favoriser la santé des gens.

Mme Lévis indique que cette méfiance pourrait être transformée en opportunité pour les gens du Comité afin de faire cheminer l'ensemble des parties, incluant l'entreprise.

QUESTIONS ET INTERVENTIONS	RÉPONSES
Q & I 102	
Un participant indique qu'il apprécierait une attitude plus ouverte de la part de la Fonderie, mais aussi de Transfert afin de favoriser les discussions.	Mme Lévis confirme que c'est bien noté.

Q&I103

Un participant indique qu'en effet, il faut faire confiance au processus et se donner le temps. En orientant les discussions, vers des sujets plus précis, le Comité pourra avancer. Les participants pourront alors mieux comprendre et ainsi trouver des solutions durables pour l'avenir du QND.

Q & I 104

Un participant partage sa crainte de tenir des réunions trop espacées dans le temps. En raison du climat de méfiance et du désir des participants d'obtenir des réponses, la tenue de rencontres plus fréquentes permettrait de répondre à ces besoins.

Mme Lévis indique qu'un sondage DOODLE sera envoyé aux participants pour convenir d'une date pour la prochaine rencontre, entre la première et la dernière semaine de février. Elle ajoute que le calendrier des rencontres thématiques sera défini lors de la prochaine rencontre comme discuté. Elle demande aux participants si elle a oublié quelque chose et ils répondent que non.

Mme Lévis remercie les participants pour leur contribution lors de la rencontre, de même que l'attention et l'implication dont ils ont faire preuve, malgré le fait que celle-ci s'est étirée au-delà de l'heure prévue.

Fin de la rencontre: 22h14

7. SOMMAIRE DE LA RÉUNION

ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS		
00000	Contamination de l'air et des sols Transparence de la Fonderie Obtenir des réponses à leurs questions Assurer la sécurité dans le QND Rejoindre les familles nouvellement arrivées dans le QND pour assurer leur participation au programme de réhabilitation des sols Ouverture aux discussions de la part de la Fonderie et de Transfert	

DÉCISIONS DES MEMBRES

- Permettre la participation de citoyens d'autres quartiers au Comité en assurant une majorité de membres du QND
- Lors de la prochaine demande de participation d'observateurs, un énoncé plus clair accompagnera la demande à l'effet que les participants peuvent manifester leur désaccord.
- Désignation de Frédéric Pronovost en tant que membre citoyen
- Désignation de François Chevalier en tant que membre du milieu municipal
- Mettre les adresses courriels de tous en copie conforme lors de l'envoie de documentation

SUIVIS			
Par la Fonderie Horne : Valider l'information à inclure sur la carte	Par Transfert : Description: Fournir aux participants l'adresse du site		
de localisation des stations sur le site internet Rendre disponibles les données d'échantillonnage des sols	internet de la Fonderie		
	Inclure à la prochaine demande de participation d'un observateur, un énoncé à l'effet qu'il est possible de s'opposer		
	Revenir sur la méthode de prise de décisions (consensus vs vote)		
	 Envoyer un sondage DOODLE pour déterminer la date de la prochaine rencontre 		
	Faire le suivi concernant la participation du citoyen d'un autre quartier		
	 Assurer la mise en ligne des comptes rendus sur le site internet 		

SUIVIS		
	Assurer la mise en ligne de la carte de localisation des stations d'échantillonnage sur le site internet	
	Se pencher sur les suggestions suivantes :	
	Envoyer les comptes rendus en version Word pour faciliter les commentaires	
	Clarifier la procédure de participation des observateurs lors des rencontres	
	Tenir des rencontres plus fréquentes	
	 Que la prochaine rencontre traite de la contamination des sols, incluant la façon dont les résultats sont diffusés Discuter des sujets suivants lors des prochaines rencontres : 	
	 Qualité de l'air en général, incluant les protocoles d'échantillonnage; Contrôle de l'approvisionnement en matériaux (proportions et marge de manœuvre); Protocole d'échantillonnage des sols. 	

ANNEXE I LISTE DES PRÉSENCES

SECTEURS	MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS
Citoyens	Valérie Rancourt	Х	
	Louise Arsenault	Х	
	Martin Cloutier	Х	
	Ève Tousignant	Х	
	Claude Boutet	Х	
	Daniel Gagné	Х	
Comité de citoyens	Réal Beauchamp – Comité du Vieux Noranda	Х	
	Denise Lavallée – Ville de Rouyn-Noranda	Х	
Municipal	Benjamin Tremblay – Ville de Rouyn-Noranda (substitut)		Х
	François Chevalier -Ville de Rouyn-Noranda		X
Commerçants	Louise Giasson	Х	
Milieu scolaire et	Marilyn Aubin – CPE La Ribambelle	Χ	
préscolaire	Lynda Taddio – CPE l'Anode Magique		Х
HLM Jacques Fiset	Serge Saucier		Х
SECTEURS	PERSONNES-RESSOURCES	PRÉSENTS	ABSENTS
Environnement	Clémentine Cornille - CREAT	Х	
Santé	Frédéric Bilodeau - DSP	Х	
Gouvernemental	Geneviève Labrie (MELCC)	Х	
	Thérèse Spiegle (substitut)		Х
Fonderie Horne	Cindy Caouette, Conseillère en communication et relations avec la communauté	Х	
Fonderie Horne	Pierre-Philippe Dupont, Directeur du développement durable	Х	

Fonderie Horne	Guillaume Dion, Surintendant projets majeurs Expert invité	х	
SECTEURS	OBSERVATEURS	PRÉSENTS	ABSENTS
Santé	DSP - Dr. Omobola Sobanjo	Х	
Citoyen	Frédéric Pronovost	Х	
SECTEURS	AUTRES		
Transfert Environnement et Société	Véronique Lévis, animatrice		
Transfert Environnement et Société	Caroline Bergeron, rapporteuse		